

**05-02-2024**      **PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATAPÉDIA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS**

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 5 février 2024 à 19h30, au 356, Principale à laquelle séance sont présents:

Maire:      Monsieur Jean-Paul Bélanger  
Siège #1:   Monsieur Michel Hallé  
Siège #2:   Madame Franciska Caron  
Siège #3:   Madame Hélène Dumont  
Siège #4:   Madame Micheline Morin  
Siège #5:   Vacant  
Siège #6:   Monsieur Réjean Hudon

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

**19-2024**

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par madame Micheline Morin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024
5. Lecture et adoption des comptes
6. Correspondance et information
  - a) Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
  - b) Soutien à l'action bénévole – Équipements sportifs
  - c) Desjardins – Équipements sportifs
7. Invitations
  - a) -----
8. Demandes diverses
  - a) Les Amirams de la Vallée
9. Abrogation de la résolution 236-23
10. Contrat de location – Local Telus
11. Postes Canada - Boîte postale
12. Bilan Camping – Fête d'Halloween
13. Location d'un nouveau photocopieur
14. Suivi - Représentants des dossiers
15. Consommation d'eau potable – Janvier 2024
16. Prochaine réunion régulière du conseil – 18 mars 2024
17. Questions de l'assemblée
18. Levée de la réunion

**20-2024**

**Adoption du procès-verbal**

Proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 15 janvier 2024 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

**21-2024**

**Adoption des comptes**

Proposé par madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Nom	Descriptif	# Facture	Montant
Hydro-Québec	Champs d'épuration	682003021460	135.14
	Éclairage public	684702641944	207.25
	CPÉSTP	688702613101	148.87
	2 <sup>e</sup> compteur CPÉSTP	620802866645	49.59
	Station de pompage	656802769761	282.18
	Système de pompage	656802769760	407.55
	Garage	656802769759	402.39
	HV	656802769758	163.11
	Camping	634302832476	229.51
Serge Bélanger	Remb. déc. et janv. (Frais cellulaire)	17122023 18012024	70.04

**COMPTES À PAYER**

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Total
Automation D'Amours	Vérif. et rapport (fact. 2023 oubliée par eux)	33986	---	572.58
Buropro citation	Copie au 25 janv. 24	256975	---	394.41
Boutique travailleur	Matériel slalom (18,38 refacturé au CDA)	338010	---	36.77
D.P. Pièces d'Auto	Art. de nettoyage	16665	---	28.69
Hamster	Fournitures bureau	830162	756.59	878.71
	Fournitures bureau	829944	127.14	
	Crédit à gérer	---	(5.02)	
Kaleidos	Hébergement site web	4945	---	159.25
LBC capital	Photocopieur au 19 mars	2543350	---	138.10
MRC Matapédia	Honoraires génie (coord./acc. gén)	30286	1 119.74	50 272.53
	hon. inf. lic. google et office (oct. à déc.)	30310	574.92	
	Hon. mise aux normes alimentation eau potable	30369	717.35	
	Honoraires génie (voirie rte. Melucq)	30370	23 811.00	
	Hon. génie (strat. économie eau potable)	30371	802.18	
	Hon. génie (réam. rte Melucq et int. CPÉSTP)	30372	3 446.07	
	Honoraires génie (détection fuite d'eau)	30373	2 349.00	
	Corr. facture 30370	30392	(1 848.10)	
	Honoraires génie (étude géo. projet 2024)	30401	349.83	
	1 <sup>e</sup> vers. quote-part	30423	18 950.54	
Propulse énergie	Huile chauffage (HV)	91064360	882.02	5 441.82
	Huile chauffage (CPÉSTP)	565802404	1 873.34	
	Huile chauffage (HV)	90744636	739.06	
	Huile chauffage (CPÉSTP)	565802385	1 947.40	
Pharmacie Familiprix	Fournitures bureau	41962	---	9.50
RPF Ltée	Prise bureau DG et biblio	93141	---	113.83
Marchés Tradition	Crème à café	6894	11.98	23.96
	Crème à café	3411	11.98	
Unoria BMR Amqui	Inventaire bac vert et bleu, et mat. divers	42201	516.39	868.59
	Rép. comptoir (CPÉSTP)	43444	175.41	
	Mat. div. (33\$ CDA)	42837	176.79	



**28-2024** **Reconstruction de la route Melucq - Décomptes progressifs #4 et #5**  
**Décompte final / libération de la retenue de garantie 5%**  
**PAVL – TFJ63943 et TECQ 2019-2023 - DOSSIER MRC NUMÉRO:7.3-7090-19-31**

Considérant que le décompte progressif #4 concernant les travaux de reconstruction de la route Melucq s'élève à 28 528.48\$ taxes comprises;

Considérant que le décompte progressif #5 concernant lesdits travaux s'élève à 22 980.87\$ taxes comprises;

Considérant que le décompte final qui libère la retenue de garantie de 5% concernant lesdits travaux s'élève à 13 097.23\$ taxes comprises;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal qu'un paiement total de 64 606,58\$ taxes comprises soit remis aux Entreprises L. Michaud et Fils (1982) inc. Le conseil autorise monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, et/ou madame Katie St-Pierre, directrice générale, à signer tous les documents nécessaires aux décomptes.

**29-2024**

**Achat de matériel – Espace clos**

Considérant que la Municipalité doit respecter le règlement sur la santé et la sécurité du travail lorsque les travailleurs sont en espace clos;

Par conséquent, il est proposé par madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Sécurité Médic comprenant une trousse pour espace clos et un ventilateur au montant de 4 336.02\$ plus les taxes applicables.

Le transfert budgétaire ci-dessous, faisant partie intégrante de la présente résolution, est nécessaire pour l'achat du matériel.

<b>TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2024</b>			<b>RÉVISION #1</b>
<b>DESCRIPTION</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>TRANSFERT #GL</b>	<b>NOUVEAU BUDGET</b>
ENT. ET REP. – AD	5 000.00	-4 555.00	445.00
SÉCURITÉ – (ED)	0.00	4 555.00	4 555.00

**MENTION AU PROCÈS-VERBAL**

**POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR**

- Les conseillères et les conseillers ayant des suivis de leurs dossiers respectifs interviennent. Aucune résolution n'est nécessaire.

**POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR**

- CONSOMMATION D'EAU POTABLE – JANVIER 2024  
550 litres/jour/résidence en moyenne - 0.55 m<sup>3</sup>/jour/résidence en moyenne

**POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR**

- La prochaine rencontre régulière du conseil municipal - 18 mars 2024 à 19h30.

**POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

- Toutes les personnes présentent à la réunion voulant poser des questions, ont eu droit à la parole. Le maire, la directrice générale et/ou les membres du conseil ont répondu, du mieux de leur connaissance, à toutes les questions. Une résolution est adoptée lors de la période de questions. Voir ci-bas.

**30-2024**

**Location de salle – Chevaliers de Colomb**

Considérant que M. Langis Joubert, membre du comité administratif des Chevaliers de Colomb, demande verbalement au conseil municipal s'il est possible de louer gratuitement la salle Gérard Côté pour leur réunion qui aura lieu le 14 février prochain;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de M. Joubert.

**31-2024**

**Levée de la séance**

Proposé par monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures quinze minutes (20h15).

*Jean-Paul Bélanger*  
Maire

*Katie St-Pierre*  
Directrice générale et gref.-très.